

OUVERTURE DES INSCRIPTIONS 2018 : LE PRIX EFFIE FAIT PEAU NEUVE

LA MARQUE DE L'EFFICACITE DE LA COMMUNICATION DANS LE MONDE

Paris, le 3 mai 2018 - Les inscriptions au prix Effie 2018 sont ouvertes jusqu'au 31 mai.

Organisé par l'AACC (Association des agences-conseils en communication) et l'UDA (Union des annonceurs), le prix EFFIE est depuis 1994 le seul prix en France à récompenser les annonceurs et leurs agences, sur la base de l'efficacité mesurée et prouvée de leurs campagnes de communication.

Trois grandes nouveautés pour cette 25^e édition du prix EFFIE :

- **Le dossier de candidature a été entièrement repensé avec pour** objectif de toujours mieux identifier les **ressorts de l'efficacité des campagnes** et mettre en valeur les dispositifs les plus innovants. Il s'inscrit dans la démarche initiée par EFFIE WW pour créer une base de données mondiale plus performante dans l'identification des leviers d'efficacité des campagnes de communication.
- **Gérard Lopez**, Président du Directoire de l'institut BVA, devient le **Président du jury Effie France**. Il succède à **Didier Truchot**, Président d'IPSOS, qui assurait cette mission avec talent depuis 20 ans.
- **Et enfin, la remise des prix sera le point d'orgue d'un grand événement dédié à l'efficacité de la communication**. Ce nouveau format deviendra un marqueur essentiel dont l'ambition est de donner encore plus d'ampleur au prix et d'étendre son rayonnement ainsi que son utilité au service du marché.

Référence pour la profession, EFFIE est une occasion unique de faire valoir le rôle central de la communication dans la vie des entreprises.

Pour recevoir votre dossier d'inscription : iguillotin@aacc.fr ou sylvinar@uda.fr

Contacts :

AACC : Isabelle Guillotin - iguillotin@aacc.fr - 01 47 42 13 42

UDA : Sylvina Rubinsztejn – sylvinar@uda.fr – 01 45 00 79 10

À propos de l'AACC :

L'Association des Agences-Conseils en Communication, est un syndicat professionnel créé en 1972, il regroupe plus de 200 entreprises qui emploient aujourd'hui près de 12 000 salariés. Fédération de métiers, l'AACC est organisée en 7 délégations qui couvrent l'ensemble des disciplines de la profession : Corporate, Customer Marketing, Digital, Production, Publicité, Santé et Outre-Mer. Elle dispose de commissions transversales qui accompagnent les agences-membres sur des sujets fondamentaux : talents, juridique, droit social, finance, développement durable. L'adhésion à l'AACC astreint, entre autres obligations, au respect de règles professionnelles strictes qui font la valeur du label AACC. www.aacc.fr

À propos de l'UDA :

Fondée en 1916, l'UDA est, en France, l'organisation représentative des annonceurs, c'est-à-dire des entreprises qui recourent aux différentes techniques de communication pour promouvoir leurs produits, leurs services, leur notoriété ou leur image. Elle compte 6000 membres, au sein de ses 200 entreprises adhérentes, de toutes tailles, tous statuts et tous secteurs. L'UDA a pour missions : de faire valoir les intérêts et les positions des annonceurs auprès de leurs interlocuteurs professionnels et de leur environnement économique, social et politique, français et européen ; de permettre à ses adhérents d'optimiser, en efficacité et en coût, leurs investissements en communication ; de promouvoir une communication responsable en élaborant et en mettant en oeuvre des pratiques loyales et éthiques. www.uda.fr